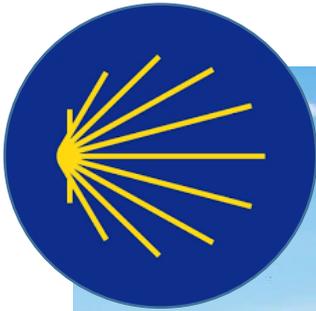


# Plan de Valorisation du Chemin de Compostelle à Capestang

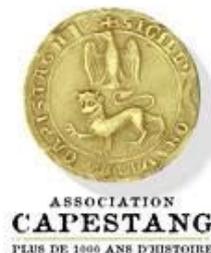
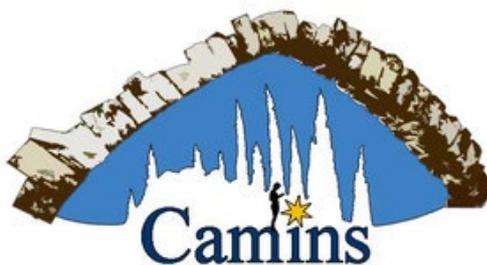
Juillet 2022



Réalisé par Dyssane LATAPIE

Etudiante en Master 1 Valorisation et Médiation des Patrimoines

Pour les associations Camins – Chemins anciens du minervois et Capestang plus de 1000 ans d'Histoire



## Sommaire

Introduction.....	3
1 Etat des lieux .....	4
2 Reconstitution du chemin historique :.....	8
3 Etude des publics.....	11
4 Attentes de la municipalité et de l'OT.....	13
5 Conclusion des observations .....	13
6 Propositions de valorisation .....	15
6.1 A moyen terme.....	15
6.1.1 La signalétique.....	15
6.1.2 Les supports complémentaires de médiation :.....	21
6.1.3 L'hébergement .....	21
6.1.4 Les visites libres et guidées .....	22
6.1.5 Les autres démarches de valorisation .....	22
6.2 A long terme .....	22
7 Récapitulatif et chiffrage des coûts prévisionnels :.....	23
Liste des Figures .....	25
Bibliographie :.....	26
Références Electroniques :.....	26
Annexes .....	28

## Introduction

La voie du Piémont Pyrénéen relie Montpellier à Saint-Jean-de-Pied-de-Port avant de rejoindre le Camino Francès à la frontière espagnole au niveau du col de Roncevaux en direction de Compostelle. Cette voie reprend pour une grande partie l'itinéraire qu'empruntait les pèlerins du Moyen-Âge. C'est sur ce tronçon de la voie historique du Chemin de Compostelle dans le sud de la France que se trouve Capestang, une commune de l'Hérault située à une quinzaine de kilomètres de Béziers.

L'association Capestang, plus de 1000 ans d'Histoire<sup>1</sup> et l'association Camins, chemins anciens du Minervois, se sont mobilisées pour mieux faire connaître à un large public cet aspect important du patrimoine historique et culturel de Capestang. L'association Camins – chemins anciens du minervois<sup>2</sup> a déjà largement œuvrée dans l'Aude à la reconnaissance et à la valorisation de la voie du Piémont-Pyrénéen. Les deux associations se sont donc associées afin de recruter une stagiaire de l'Université Paul Valéry de Montpellier. L'étudiante en première année de Master Patrimoine et Musées – Valorisation et Médiation des Patrimoines a été chargée de réaliser ce plan de valorisation. Ce document est donc le fruit du travail de trois mois de recherches, de documentations, d'observations et de l'expertise de toute une équipe de bénévoles et d'une étudiante de l'université de Montpellier.

Le présent document est tout d'abord constitué d'une partie rendant compte des observations sur le terrain des éléments d'ores-et-déjà en place en rapport avec les Chemins de Compostelle, puis d'une partie sur le contexte historique de la présence du chemin à Capestang. Dans un second temps on retrouve une partie sur les attentes du public et des différentes institutions concernées. Enfin dans un troisième temps nous rendons compte de nos observations préalables et proposons des moyens de mise en valeur du Chemin de Compostelle à Capestang.

---

<sup>1</sup> *Capestang, plus de 1000 ans d'histoire* [En ligne], consulté le 14 mai 2022, URL : <https://www.capestang-plus-de-1000-ans-d-histoire.fr/>

<sup>2</sup> AGENCE FRANÇAISE DES CHEMINS DE COMPOSTELLE, « Camins », *Associations | Agence française des chemins de Compostelle* [En ligne], mis à jour le 20 août 2020, consulté le 14 mai 2022, URL : <https://www.chemins-compostelle.com/association/623/camins>

# 1 Etat des lieux

La voie du Piémont-Pyrénéen du chemin de Compostelle mène depuis Montpellier à Saint-Jean-de-Pied-de-Port en 29 étapes, sur environ 500 km (Figure 1). Cet itinéraire suit le GR78 à partir de Capestang. Cette voie est entièrement définie et balisée entre Capestang et Saint-Jean-de-Pied-de-Port depuis 2020, mais elle ne l'est pas encore entre Montpellier et Capestang.

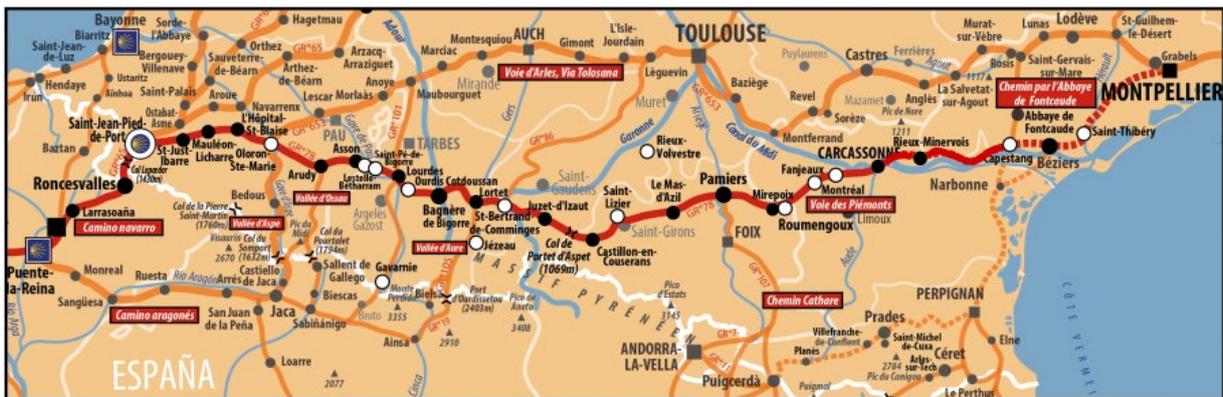


Figure 1 : Carte de la voie du Piémont Pyrénéen, source : Agence Française des Chemins de Compostelle, URL : <https://www.chemins-compostelle.com/itineraires/8/la-voie-des-pia-monts>

Malheureusement, la portion de cette voie entre Montpellier et Capestang n'est à ce jour pas encore définie. Les pèlerins empruntaient la Via Domitia sur cette partie du trajet, aujourd'hui, il faut définir un sentier qui prendrait en compte le réseau routier moderne tout en respectant ce tracé. Le département de l'Hérault et la Fédération Française de Randonnée Pédestre, en partenariat avec les associations jacquaires du territoire concerné, ne semblent pas travailler sur ce projet. Les causes évoquées par la FFRP sont :

- le manque d'informations accessibles sur le développement du projet Ligne à Grande Vitesse Montpellier-Perpignan
- Les difficultés de balisage à la sortie de la Commune de Saint-Thibéry et ses aménagements routiers

Le projet de la LGV étant encore en cours d'étude et la fin des travaux n'étant pas prévu avant 2030, on peut s'attendre à une longue attente avant de voir la portion Montpellier-Capestang du chemin balisée en GR78 par la FFRP.

Le départ du chemin à Capestang se situe au bord du canal du midi au pont de pierre. Après quelques mètres le long de la D37, il faut bifurquer à droite après le cimetière, puis suivre ce chemin balisé en rouge et blanc qui mène vers Quarante, le prochain village de l'itinéraire (Figure 2).



Figure 2 : (a) Balisage et (b) début de l'itinéraire du GR78 à Capestang, source : photos de Philippe Barjaud

En ce qui concerne la commune de Capestang et les éléments de valorisation déjà mis en place, on constate quatre encarts signalant que la ville est une étape du chemin sur les quatre panneaux de la ville indiquant les équipements, commerces et services (Figure 3). Sur ces panneaux, l'indication du chemin de Compostelle n'est pas spécifiquement traitée et apparaît comme secondaire par rapport aux autres informations. L'un est placé à proximité de la Mairie, un autre à l'angle de la rue Augustin Gau et du Boulevard Jules Guesde et un autre encore sur le parking de la poste et le dernier à la maison cantonnière du port, siège de l'Office du Tourisme.



Figure 3 : (a) Panneau d'information des commerces et services de Capestang et (b) encart sur les chemins de Compostelle, source : photos de Philippe Barjaud

Deux autres totems aux entrées de la ville portent le logo de l'itinéraire Culturel Européen du chemin de Compostelle (Figure 4). Un support de médiation sur la façade de l'hôpital mentionne la présence de pèlerins qui y faisaient halte au Moyen-âge. Il n'y a pas d'autre signalétique reprenant la charte graphique et le logo des chemins de Saint-Jacques ni dans la ville ni au départ du chemin.



Figure 4 : (a) Totem à l'entrée de la ville de Capestang et (b) support de médiation sur la façade de l'hôpital Saint-Jacques, source : photos de Philippe Barjoud

Pour valoriser le patrimoine médiéval de la ville, des écriteaux et des panneaux explicatifs sont situés sur ou devant chaque élément patrimonial (Porte de Béziers, Hôpital Saint-Jacques, Château, Collégiale, Remparts, Maison romane, etc.) (Figure 5). Le château et la collégiale peuvent se visiter accompagné d'un guide ou bien en visite libre. Le château est également pourvu d'un musée. La visite libre du château se fait du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et coûte 2€. Les visites guidées ont lieu tous les samedis, dimanches et jours fériés à 17h, et coûtent 3,50€. La réservation se fait à l'Office du Tourisme du Canal du Midi au St Chinian.



Figure 5 : supports de médiation (a) du château et (b) de la Collégiale Saint-Etienne, source : photos de Philippe Barjoud

L'offre actuelle d'hébergement à Capestang est la suivante : un hôtel de 6 chambres, quatre chambres d'hôte, le gîte communal Lo Castel qui propose 19 couchages et le camping municipal de Capestang ouvert de juin à septembre (Figure 6). La fourchette des prix oscille entre 10€ pour un emplacement de tente au camping et 125€ pour une nuit dans la chambre d'hôte la plus coûteuse.

A Béziers, l'offre d'hébergement, pour les pèlerins spécifiquement, se résume à six places dans le Gîte Bon Camino qui pratique le donativo (chaque pèlerin laisse la somme qu'il souhaite à la fin de son séjour). Pour le reste, il s'agit principalement de chambres d'hôtes et d'hôtels dont les prix oscillent entre 50 et 80 € la nuit en période estivale. Il existe aussi un camping à Béziers, celui de l'aire naturelle de Clairac dont le tarif pour un emplacement s'élève à 27 € la nuit.

-  Campings et Gîtes communaux
-  Chambres d'hôtes et hôtels

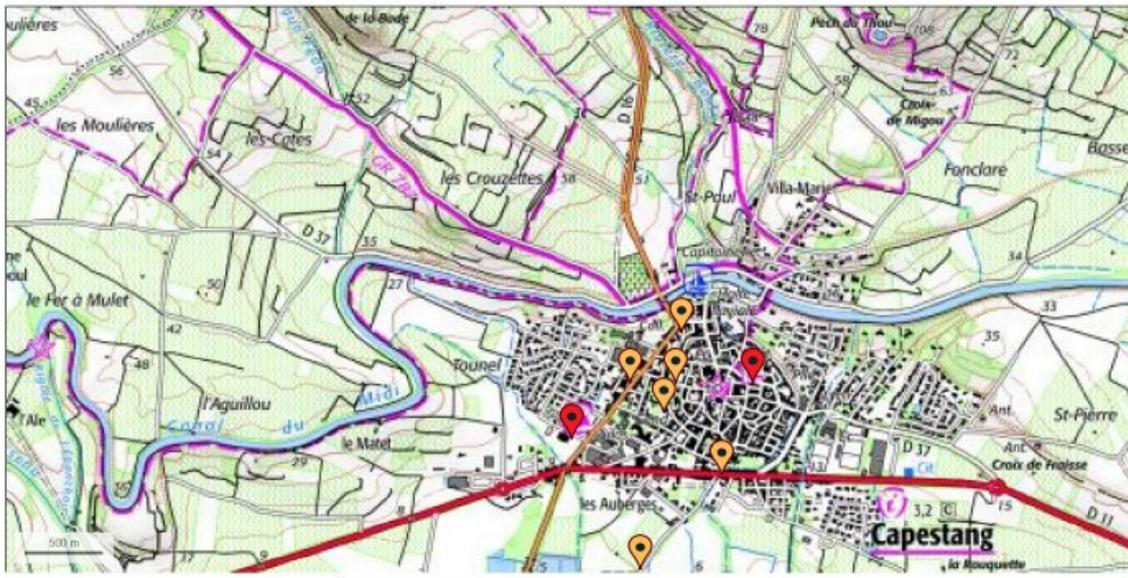


Figure 6 : Carte des hébergements à Capestang, source : Géoportail, <https://www.geoportail.gouv.fr/carte>

## 2 Reconstitution du chemin historique :

Dès 1350, le témoignage d'un pèlerin vénitien inconnu atteste du passage par Capestang du chemin de Compostelle<sup>3</sup>. Ce témoignage est d'autant plus important qu'il s'agit là du premier itinéraire connu des chemins de Saint-Jacques. Un second témoignage en 1380 le confirme à nouveau<sup>4</sup>. Là encore l'auteur est anonyme, il retrace l'itinéraire entre Avignon et Saint-Jacques-de-Compostelle et indique Capestang comme une étape du voyage.

A Capestang, d'après le cadastre napoléonien de 1809, le chemin emprunté historiquement par les pèlerins du Moyen-âge semble correspondre au « Grand chemin de Carcassonne à Béziers » ce qui paraît coïncider aujourd'hui avec la route départementale 11 passant entre le centre de la ville et l'étang (Figure 7). Mais il est certain que si les pèlerins faisaient étape à Capestang, ils s'arrêtaient ou bien à l'Hôpital Saint-Jacques ou dans l'une des auberges de la ville pour se loger et à la Collégiale pour s'y recueillir. Dans ce cas, la solution la plus probable est qu'ils arrivaient dans la ville par la porte de Béziers puis empruntaient l'actuel Boulevard Pasteur, bifurquait au niveau de l'Hôpital sur la rue Louis Baisse jusqu'à la collégiale. Ils longeaient par la gauche la collégiale avant de tourner à gauche sur la Rue Carnot qu'ils suivaient jusqu'à la porte de Portesquine, puis ils empruntaient la rue de Metz avant de retrouver la route principale et le grand chemin de Carcassonne aujourd'hui devenu la D11 (Figure 8).<sup>5</sup> Cet itinéraire est également visible sur la carte de Capestang commandée par les Etats du Languedoc pour la construction du Canal du Midi (Figure 9). Le seul témoignage que nous avons sur Capestang qui indique un autre itinéraire est celui de Domenico Laffi aux alentours de 1670 qui a traversé l'étang en bac plutôt que de passer entre la ville et l'étang<sup>6</sup>. Mais ce dernier se rendait à Narbonne et non à Carcassonne, contrairement aux sources antérieures.

---

<sup>3</sup> Adeline RUCQUOI, Françoise MICHAUD-FREJAVILLE, Philippe PICONE, *Le voyage à Compostelle : du X<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », p.88

<sup>4</sup> *Ibid*, p.95

<sup>5</sup> Catherine FERRAS, Jean-Michel SAUGET, *Capestang, Histoire et inventaire d'un village Héraultais*, Pays Haut-Languedoc et Vignobles, 2011, p.59

<sup>6</sup> *Ibid*, p.643

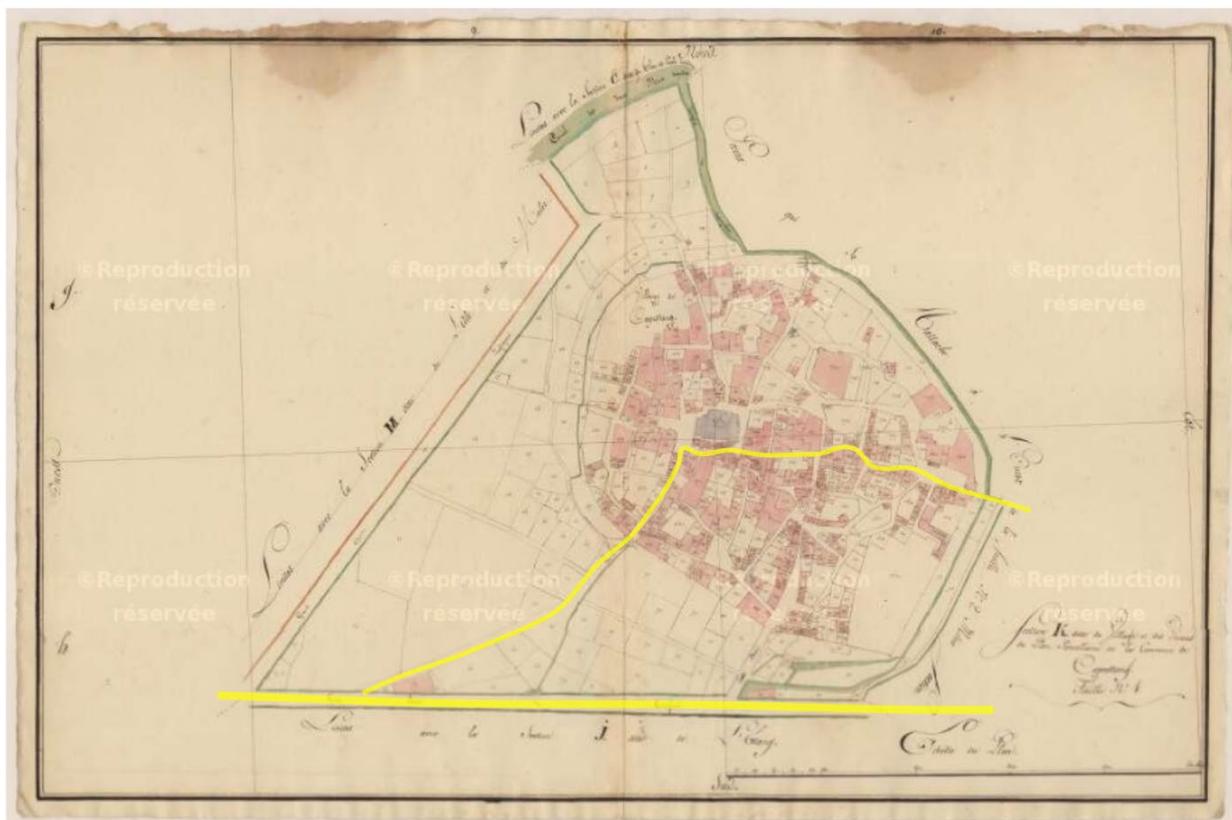


Figure 7 : Carte de Capestang sur le Cadastre Napoléonien de 1809 avec reconstitution du tracé historique du chemin, Source : Document conservé aux Archives départementales de l'Hérault, sous la cote 3 P 3418

- GR78 - Voie du Piémont-Pyrénéen
- Chemin historique

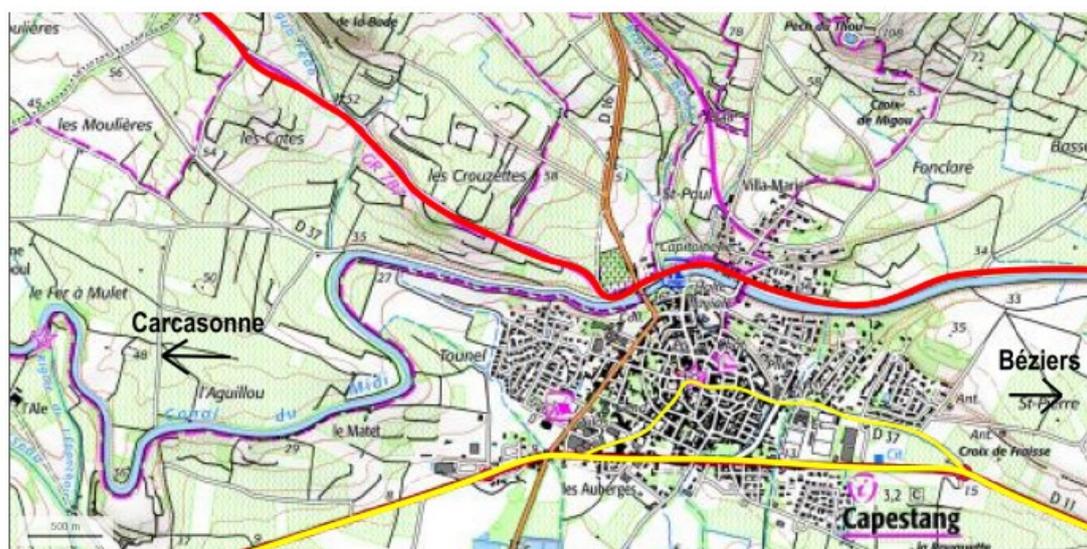


Figure 8 : Carte IGN du village avec chemin historique (en jaune) et GR78 (en rouge), source : Géoportail, <https://www.geoportail.gouv.fr/carte>

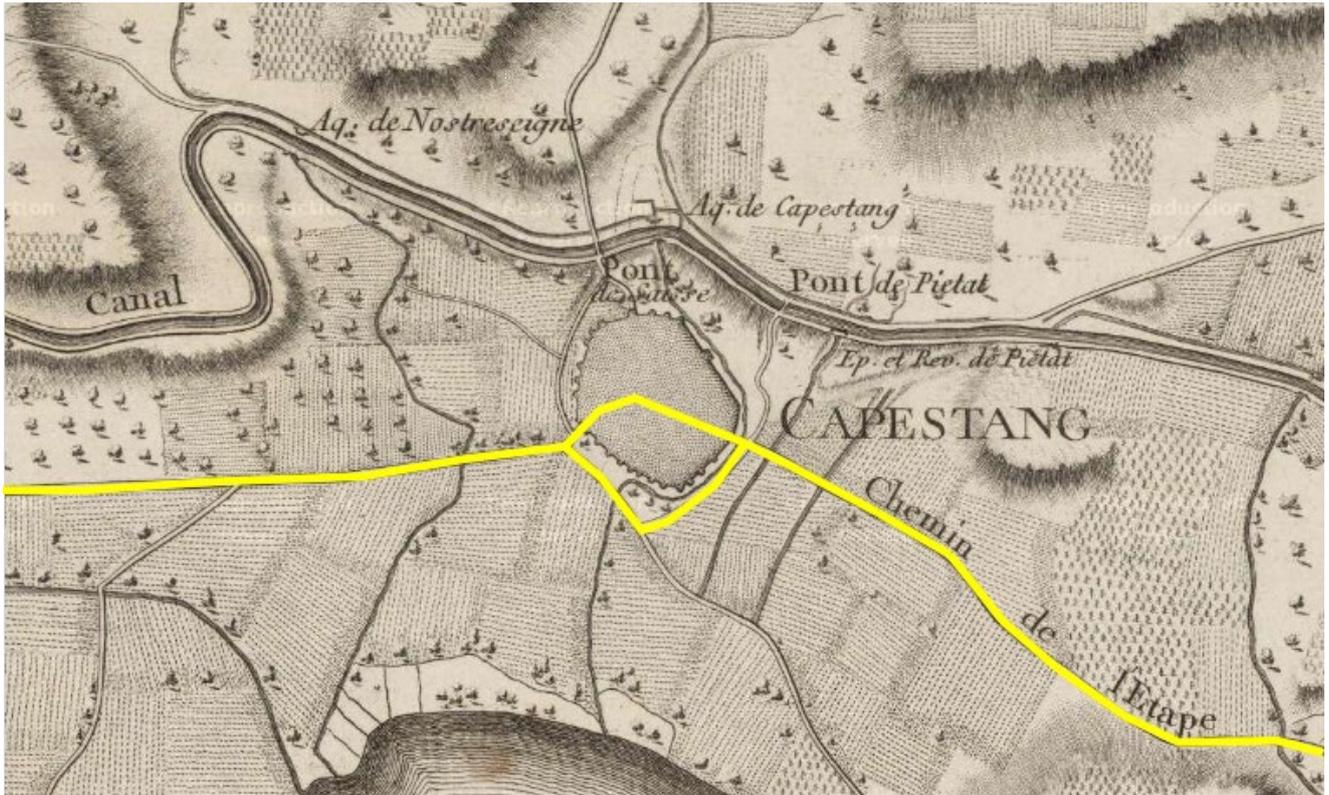


Figure 9 : Carte de Capestang commandée par les Etats du Languedoc pour la construction du canal du Midi, source : Document conservé aux Archives départementales de l'Hérault, sous la cote 1 Fi666/19

En ce qui concerne la place occupée par l'Hôpital Saint-Jacques dans l'accueil des pèlerins, contrairement à ce que son nom pourrait faire penser, ce dernier n'est pas forcément lié aux chemins (Annexe 1). Aucune source ne fait mention de l'accueil des pèlerins dans cet hôpital<sup>7</sup>, cela ne veut pas dire pour autant que ce n'était pas le cas. En effet, si les pèlerins préféraient la plupart du temps le confort des auberges, les plus pauvres d'entre eux, ou ceux qui étaient malades ou blessés, s'y arrêtaient très certainement<sup>8</sup>. L'hôpital Saint-Jacques n'appartient donc pas stricto sensu au patrimoine jacquaire, mais rien n'interdit de le relier à l'accueil des pèlerins.

Le Château des archevêques de Narbonne a été construit au XII<sup>e</sup> siècle. L'influence de la présence de l'archevêque de Narbonne à Capestang a considérablement augmenté le développement

---

<sup>7</sup> Léa David, *L'hôpital St Jacques de Capestang : quels liens avec les pèlerins du Camin Romieu au Moyen-Age ?* [En ligne], Mémoire de stage de Master, Université Paul Valéry Montpellier III, 2021, consulté le 28 juin 2022, URL : <https://www.capestang-plus-de-1000-ans-d-histoire.fr/2021/10/13/l-h%C3%B4pital-st-jacques-de-capestang-quels-liens-avec-les-p%C3%A8lerins-du-camin-romieu-au-moyen-age/>, p.33

<sup>8</sup> Adeline RUCQUOI, *Mille fois à Compostelle pèlerins du Moyen Âge*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, Les Belles Lettres, coll. « Realia », 2014, p.150-151

économique et démographique de la commune à l'époque médiévale. Capestang était une véritable ville, très attractive au commerce florissant. Ce bâtiment est contemporain du développement du pèlerinage vers Compostelle et les pèlerins passant par Capestang avaient l'occasion d'admirer son architecture imposante (Annexe 2).

L'église Saint-Etienne, future collégiale, a été construite au XI<sup>e</sup> siècle en style roman méridional. Son porche datant XIII<sup>e</sup> siècle et ses aménagements gothiques du XIV<sup>e</sup> lui donne une architecture hétéroclite mélangeant plusieurs styles roman et gothique (Annexe 3). Elle accueillait les pèlerins du moyen-âge pour les offices religieux.<sup>9</sup>

Ces trois monuments historiques de la ville de Capestang ont été témoins du passage des pèlerins en direction de Compostelle durant le Moyen-âge. Ils attestent des activités florissantes de la ville à cette époque et de la richesse de son patrimoine actuel. Les chemins de Compostelle dans la pluralité de leurs aspects permettent d'inclure ces monuments dans la valorisation de ce patrimoine si particulier.<sup>10</sup>

### 3 Etude des publics

Selon l'étude des publics réalisée par l'Agence Française des Chemins de Compostelle en 2021<sup>11</sup> portant sur l'ensemble du réseau français des chemins de Compostelle, les principaux problèmes que les pèlerins rencontrent sur les chemins sont :

- pas assez d'aménagements de base (points d'eau, toilettes, bancs et tables)
- une mauvaise couverture réseau et connexion internet
- des horaires d'ouverture des enseignes de restauration rapide et des commerces qui ne correspondent pas à leurs besoins
- les prix pratiqués dans certains lieux

De plus, 43% des pèlerins affirment avoir rencontré des difficultés à se loger sur le chemin. Les causes de ces difficultés d'hébergement sont :

- Un manque d'hébergements

---

<sup>9</sup> Catherine FERRAS, Jean-Michel SAUGET, *Capestang, Histoire et inventaire d'un village Héraultais*, Montpellier, Pays Haut-Languedoc et Vignobles, 2011, 199 p.

<sup>10</sup> Dyssane LATAPIE, *La valorisation du Chemin de Compostelle à Capestang*, Mémoire de stage de Master, Université Paul Valéry Montpellier III, 2022, 34 p.

<sup>11</sup> Agence Française des Chemins de Compostelle, « Enquête 2021 sur les publics des Chemins de Compostelle – Synthèse de l'enquête », Observatoire des chemins | Agence française des chemins de Compostelle [En ligne], consulté le 14 juin 2022, URL : <https://www.chemins-compostelle.com/sites/default/files/fichiers/images/OBSERVATOIRE/SYNTHESE%20ETUDE%20DES%20PUBLICS%202022.pdf>

- Un manque de place dans les hébergements
- Des hébergements hors budget

Les pèlerins privilégient aux deux tiers les gîtes et les haltes compostellanes par rapport aux autres types d'hébergement. Le principal problème de l'hébergement en campings étant le poids supplémentaire à porter que représente un matériel de camping, il n'est pas du tout privilégié par les pèlerins.

D'après cette même étude, **les pèlerins représentent un atout économique important pour les territoires qu'ils traversent** (Figure 10). Le coût moyen d'un pèlerinage s'élève à 1 154 €. Ils dépensent en moyenne 45,40€ par jour, principalement en hébergement et en nourriture (respectivement 26 et 15 €). Le reste de leurs dépenses étant réparties entre l'achat de produits locaux et de souvenirs et la visite de lieux patrimoniaux. En effet, un pèlerin sur deux visite les éléments de patrimoine qui se trouve sur son chemin. De plus, **un pèlerin sur trois revient en vacances en famille ou entre amis sur un lieu qu'il a visité pendant son périple.**

### IMPACT ECONOMIQUE POUR LES TERRITOIRES TRAVERSES

Pour les territoires disposant de systèmes de comptage des publics des Chemins de Compostelle comme par exemple des écompteurs (à condition d'en "nettoyer" les données brutes en retirant les fréquentations aberrantes, nocturnes, etc...), **il est possible d'estimer l'impact économique direct lié aux cheminants.**

Il convient pour cela de mettre en correspondance:

- F = les données de fréquentation "nettoyées"
- T = le temps moyen pour "traverser" cette zone en nuits
- D = la dépenses moyenne observée sur cette zone

**L'impact économique se déduit simplement = F x T x D**

Figure 10 : Méthode de calcul de l'impact économique du pèlerinage sur les territoires traversés, source : Agence Française des chemins de Compostelle, URL : <https://www.chemins-compostelle.com/sites/default/files/fichiers/images/OBSERVATOIRE/SYNTHESE%20ETUDE%20DES%20PUBLICS%202022.pdf>

## 4 Attentes de la municipalité et de l'OT

Une rencontre le 30 mai 2022, avec M. Jacques Maurand, maire-adjoint en charge de la planification (Urbanisme/Agriculture/ Monuments historiques / Eau et assainissement) et Mme Sylvie Gisbert, maire-adjointe en charge de l'attractivité (Commerce / Tourisme / Culture / Vie associative Médiathèque / Gestion des salles municipales / Camping / Festivités), a permis de mieux cerner les attentes de la Mairie de Capestang au sujet de la valorisation du chemin de Compostelle dans la ville. Bien que conscients de la nécessité de mettre en valeur le Chemin de Compostelle, notamment par la mise en place d'une signalétique spécifique, les deux élus rencontrés attendent ce plan de valorisation pour se prononcer. La restauration de l'Hôpital Saint-Jacques, qui pourrait éventuellement abriter un nouveau gîte, et la mise en valeur du château ne sont pas prioritaires et ne seront pas mis en place lors de ce mandat 2021-2026. Il faut noter que la collégiale est en cours de rénovation, sous l'impulsion de l'Association « Les Amis de la Collégiale ». Bien que ces travaux soient en grande partie subventionnés, un coût reste à la charge de la commune. Les élus précisent que la restauration de l'hôpital St Jacques aurait un coût très important, compte tenu de l'état actuel et de la surface du bâti. Au-delà de travaux de restauration et de sauvegarde de ce patrimoine bâti, il faut envisager un projet utile à la population (projet socio-culturel par exemple).

En ce qui concerne l'Office du Tourisme du Canal du Midi au Saint-Chinian, Mme Milhau souhaite également en apprendre davantage sur le sujet. Elle n'était pas au courant du récent balisage du GR78 entre Capestang et Carcassonne. Elle a parlé d'un besoin spécifique de médiation auprès du public famille et des cyclistes.

## 5 Conclusion des observations

D'après les observations et entretien préalable à mes recommandations, quelques points essentiels sont à retenir.

**Tout d'abord, la légitimité historique du chemin de Compostelle à Capestang apparaît irrefutable.** Les sources historiques indiquent très clairement le passage de pèlerins par Capestang entre le XIII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle. Il n'est pas impossible d'imaginer que des pèlerins passaient déjà par la ville pour se rendre à Compostelle dès le début de la démocratisation de ce pèlerinage. De plus, on retrouve sur les anciennes cartes de Capestang des indices qui permettent de reconstituer l'itinéraire emprunté

par les pèlerins dans la ville. Tous ces éléments concourent à affirmer que le chemin de Compostelle possède un grand potentiel touristique, attirant un public passionné de patrimoine et d'histoire, au même titre que les monuments historiques de la ville. Ces monuments, contemporains du pèlerinage médiéval, pourraient tout à fait être inclus au sein de la valorisation du chemin.

En ce qui concerne l'état des lieux, le manque de signalétique et de supports de médiations est un véritable obstacle à la connaissance du chemin. Pourtant, l'étude des publics réalisée par l'AFCC démontre que là encore, le chemin de Compostelle et le public pèlerin peuvent être un grand atout touristique et économique pour la ville.

Sur la question de l'hébergement, du fait du manque important de lieux d'accueil à Béziers, **Capestang possède d'ores-et-déjà l'opportunité de se prévaloir d'une offre d'hébergement plus importante et plus abordable.** En développant ce potentiel d'accueil, la ville pourrait détourner la plus grande partie des pèlerins faisant halte à Béziers qui, ne trouvant pas d'hébergement dans cette grande ville, seraient prêts à parcourir quelques kilomètres supplémentaires pour gagner en confort d'accueil et en rapport qualité/prix. Le poste de dépense principal d'un pèlerin étant l'hébergement, il serait intéressant pour la commune de réfléchir à un modèle économique autour de l'amélioration d'une offre de service, incluant l'hébergement des pèlerins. D'autant plus que le pèlerinage se pratique en basse saison (dès le printemps et à l'automne) et participe donc à compléter l'activité économique touristique estivale.

Une autre opportunité majeure de la ville de Capestang en tant qu'étape sur le chemin de Compostelle est le manque de balisage entre Montpellier et la commune. Si le département de l'Hérault et la FFRP ne mettent pas en place rapidement ce balisage, **Capestang pourrait se positionner en point de départ officiel de la voie du Piémont Pyrénéen.** Cette position stratégique serait d'autant plus valable que la commune est aussi rattachée à la voie de Fontcaude. Avec un travail de valorisation adéquat il serait intéressant d'attirer les pèlerins de la voie d'Arles sur la voie des Piémonts grâce à ce chemin transverse qu'est la voie de Fontcaude. Cette même voie pourrait permettre de réaliser une boucle au départ de Montpellier qui serait intéressante pour les randonneurs ne souhaitant pas réaliser le pèlerinage.

Différentes rencontres avec les acteurs (élus, chercheurs, directeur d'Office du Tourisme, membres d'associations, acteurs privés) ont permis de mettre en lumière une volonté commune de remédier aux problèmes existants et de développer des projets autour de la thématique des chemins de Compostelle. Ce postulat est engageant pour la réussite d'un projet concret élaboré à partir des recommandations décrites ci-dessous. Il est certain que les différentes parties devront se coordonner pour trouver un accord qui conviendra à tous.

## 6 Propositions de valorisation

### 6.1 A moyen terme

#### 6.1.1 La signalétique

Il existe cinq fonctions principales au mobilier de signalétique :

- **L'appel** (à destination mixte des usagers des chemins et autres publics)
- **L'interprétation** (information didactique et médiation culturelle)
- **Les services** (signalisation avancée des services de base (points d'eau, sanitaires, points d'information))
- **Le balisage** (itinéraire, indication d'un point d'intérêt à proximité du tracé)
- **Les informations autres** (danger, interdictions, recommandations, etc.)

Plusieurs formats de panneaux de signalisation existent donc en fonction de la fonction que l'on souhaite leur attribuer (Figure 11) :

- **Totems** (1 à 1,5 m<sup>2</sup>) pour un appel sur l'aménagement, des données avancées sur un site majeur ou la présentation des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle pour une identification renforcée de l'émetteur.
- **Grand format** (0,5 à 1,20 m<sup>2</sup>) : Tables de paysages, entités paysagères, éléments d'interprétation majeurs (entrée de sites aménagés par exemple).
- **Moyen format** (0,15 à 0,30 m<sup>2</sup>) : supports d'interprétation de base
- **Petit format** : 0,015 à 0,04 m<sup>2</sup>) : cartels d'interprétation pour informations secondaires, balisage directionnel, information de services ou de sécurité.

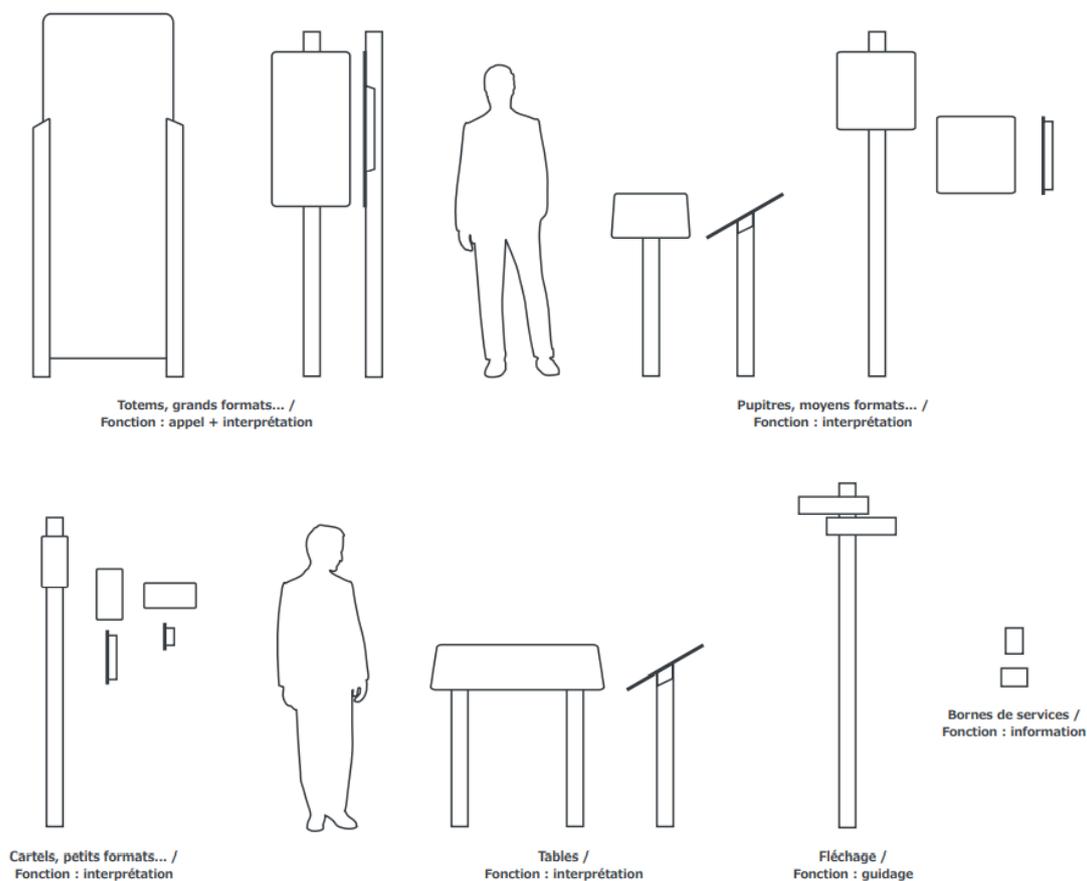


Figure 11 : Formats des panneaux de signalétique et leurs fonctions associées, source : Agence Française des Chemins de Compostelle, URL : <https://www.chemins-compostelle.com/sites/default/files/fichiers/images/SIGNALTIQUE/Guide-ACC-pages.pdf>

Le premier point essentiel à la valorisation du chemin de Compostelle à Capestang **est la mise en place d'une signalétique de balisage efficace et spécifique** indiquant aux abords et dans la ville la présence du chemin actuel, le point de départ balisé, la présence de l'ancien itinéraire historique et les services disponibles.

On entend par signalétique l'ensemble des signaux facilitant l'évolution et le cheminement dans un espace. Ces signaux permettent à l'utilisateur de s'orienter, de se diriger et de recevoir d'éventuelles informations supplémentaires<sup>12</sup>. L'implantation d'une signalétique sur les chemins de Compostelle doit impérativement être le résultat d'une suite d'études et de concertations pour définir le projet. Cela permettra d'élaborer une signalétique cohérente et d'évaluer le type de panneaux nécessaires, le choix du matériau, les informations à y faire comporter, leur quantité, et l'emplacement de

<sup>12</sup> AGENCE FRANÇAISE DES CHEMINS DE COMPOSTELLE, « La signalétique au service d'un patrimoine - Les itinéraires vers Compostelle », *Signalétique et balisage | Agence française des chemins de Compostelle* [En ligne], consulté le 29 juin 2022, URL : <https://www.chemins-compostelle.com/sites/default/files/fichiers/images/SIGNALTIQUE/ACIR-Preconisations-signaletiques2019-compresse%CC%81.pdf>

ces éléments de balisage. **Tout projet de balisage répondant aux normes de l'itinéraire Culturel Européen doit être élaboré en concertation avec les collectivités locales, les responsables de sentiers, les propriétaires et l'AFCC. Le mot d'ordre principal dans l'élaboration d'une signalétique est la parcimonie afin de donner l'information la plus juste possible le plus simplement possible sans surcharger l'utilisateur de signaux superflus.**

Le logo du Grand Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe<sup>13</sup> n'est pas incompatible avec le marquage rouge et blanc utilisé pour le balisage des sentiers de Grande Randonnée par la FFRP. **Dans le cas du Chemin de Compostelle il est même fortement conseillé d'utiliser ces deux balisages de façon complémentaire afin d'éviter la banalisation et la récupération de ces chemins en sentier de grande randonnée lambda.** L'apposition du logo de l'itinéraire Culturel en début et en fin d'étape permet de rappeler l'importance patrimoniale et historique du chemin.

Dès lors que le chemin n'est pas un GR balisé par la FFRP, il faut alors créer intégralement la signalisation. La signalétique doit être claire et cohérente et une attention particulière doit être portée aux zones de doute (croisements, bifurcations, forêts, zones habitées, chemin effacé, etc.). Le logo de l'itinéraire n'a pas de fonction directionnelle, il est donc nécessaire de lui juxtaposer une flèche directionnelle et éventuellement des informations écrites et cartographiques comme sur les exemples présentés sur la figure quatre (Figure 12).

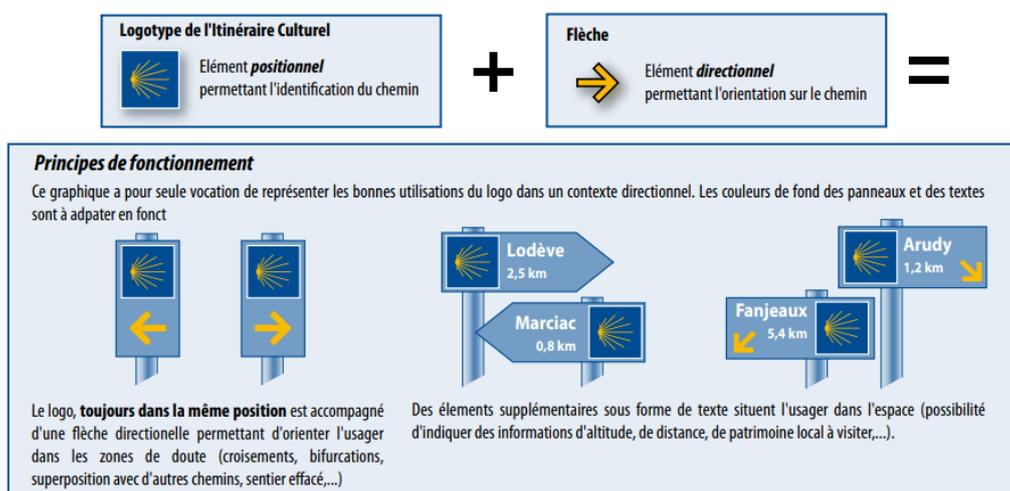


Figure 12 : Exemple et fonctionnement de la signalisation aux normes de l'ICE, source : Agence Française des Chemins de Compostelle, URL : <https://www.chemins-compostelle.com/sites/default/files/fichiers/images/SIGNALETIQUE/ACIR-Preconisations-signalétiques2019-compresse%CC%81.pdf>

<sup>13</sup> AGENCE FRANÇAISE DES CHEMINS DE COMPOSTELLE, «Manuel de règles pour la signalisation du Chemin de Saint-Jacques », *Signalétique et balisage* | Agence française des chemins de Compostelle [En ligne], consulté le 30 juin 2022, URL : <https://www.chemins-compostelle.com/sites/default/files/fichiers/images/SIGNALETIQUE/Charte%20emblem%CC%80me%20europe%CC%81en%20ICE%20Compostelle.pdf>

Différents matériaux sont possibles pour la création des éléments de signalisation (bois, métal, céramique etc.) qui seront à choisir en fonction de leur coût, de leur résistance aux éléments naturels et de leur esthétique. La technique de marquage dépend du matériau sélectionné. Sur demande, l'ACIR peut fournir les fichiers du logo par e-mail ainsi qu'une liste de fabricants sensibilisés à la thématique.

Un autre élément de signalétique possible à mettre en place est le clou de jalonnement. Il porte le logo de l'ICE en son centre, l'intitulé Chemin de Saint-Jacques de Compostelle et en sus une identité locale variable en fonction du territoire concerné (Région, Département, intercommunalité). Directement inséré dans la chaussée il permet de valoriser la traversée d'un village ou un tracé historique différent du GR.<sup>14</sup>

En ce qui concerne le chemin de la voie des Piémonts Pyrénéens balisé en partie par la FFRP comme GR78, l'utilisation d'une signalétique répondant aux normes du Grand Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe est très fortement recommandée. Il s'agira de créer une signalétique efficace et claire à destination des usagers et des pèlerins sur la partie non balisée GR, et de compléter la signalétique déjà en place du GR78 sur la partie d'ores et déjà balisée. Cette signalétique s'étendrait sur l'ensemble de la commune de Capestang, et pourquoi pas sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Commune Sud-Hérault. Pour ce qui est du tracé historique de l'itinéraire emprunté par les pèlerins, une signalétique différente de celle de l'ICE ou la pose de clous de jalonnement pourraient être envisagées pour ne pas créer de confusion. Cela permettrait aux pèlerins actuels, aux locaux et aux touristes de marcher à leur tour dans les pas des pèlerins qui les ont précédés à Capestang, tout en créant un itinéraire de découverte de la ville et de ses monuments.

Le deuxième point essentiel à la valorisation du Chemin de Compostelle à Capestang est **la réalisation d'un projet de signalétique d'interprétation pour mettre en valeur via la médiation le patrimoine de la ville lié au Chemins de Compostelle.**

La signalétique d'interprétation permet de raconter l'histoire et l'identité du territoire de façon pérenne. Il s'agit d'une véritable attente de la part des pèlerins.

---

<sup>14</sup> Agence Française des Chemins de Compostelle, « Cahier des charges pour l'implantation du clou de jalonnement de l'itinéraire culturel européen », *Signalétique et balisage | Agence française des chemins de Compostelle* [En ligne], consulté le 30 juin 2022, URL : <https://www.chemins-compostelle.com/sites/default/files/fichiers/images/SIGNALTIQUE/Guide-ACC-pages.pdf>

Le prestataire en charge de la conception des contenus doit être aidé d'un comité éditorial. Cela permet une validation des contenus scientifique avec le concours d'autres experts issues des Archives Départementales, du monde universitaire, de sociétés savantes et de l'Agence française des Chemins de Compostelle.

Sur la signalétique d'interprétation et pour un souci d'harmonisation il est fortement conseillé de respecter la charte de signalétique et de balisage de l'AFCC et de faire figurer le logo de l'ICE sur le mobilier. Ces principes permettent d'offrir aux pèlerins une sensation de continuité à l'échelle de l'itinéraire (de 700 à 1 100 km) s'inscrivant au-dessus des découpages institutionnels.

Les thématiques abordées sur les panneaux d'interprétation peuvent être :

- La Nature et le Patrimoine vernaculaire
- **Le Patrimoine rural et religieux**
- **Le Bâti médiéval**
- Le paysage
- Les pratiques et traditions locales

Il est possible d'alléger la panneautique en transférant sur d'autres supports (notamment le numérique) des informations complémentaires de type traductions, ressources pédagogiques et scientifiques, hébergements et services de restauration etc.

Pour réaliser un projet de signalétique il est possible de sous-traiter l'ensemble des étapes de conception, de la documentation à la rédaction en passant par la partie graphique. Il existe des prestataires et cabinets spécialisés qui maîtrisent l'ensemble de ces procédés et connaissent également la partie fabrication pour livrer un projet « clé en main » de qualité.

Pour la partie fabrication plusieurs options sont envisageables en fonction des matériaux et procédés choisis. L'AFCC recommande fortement à force d'expérimentation le marquage en inclusion numérique par stratification, le châssis en bois de provenance certifiée et le scellement de dimension raisonnée par pattes de scellement.

La localisation des panneaux doit être étudiée en amont et nécessite de remplir deux conditions :

- la maîtrise foncière de l'emplacement (dans le domaine public)
- la proximité avec un itinéraire balisé.

Il faut également prendre en compte la proximité d'un monument historique et son périmètre protégé. Dans ces conditions l'avis d'un architecte du patrimoine et du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine est indispensable.

L'un des meilleurs exemples de ce type de réalisations sont les aménagements réalisés dans le Nord-Aveyron (Aubrac-Conques, sur la route du Puy) <sup>15</sup>

**Il serait donc intéressant de mettre en place des panneaux et supports de médiation pour expliquer aux pèlerins, touristes et locaux l'histoire de la ville et de ses monuments en lien avec le développement du pèlerinage vers Compostelle.** Les panneaux de moyen format seraient positionnés à des endroits stratégiques dans la ville :

**1. devant l'hôpital qui accueillait des pèlerins au moyen-âge**

**2. devant la collégiale où venaient se recueillir les pèlerins durant leur halte à Capestang.**

Il serait également judicieux de placer des panneaux du même type dans un endroit propice à la halte le long de l'actuel chemin emprunté non seulement par les pèlerins mais aussi par les randonneurs et cyclistes le long du canal du midi. **La présence du parc du terrain Py en bordure du canal du midi, avec sa vue imprenable sur la ville et son aire de repos aménagée semble être l'endroit idéal pour l'implantation de ces panneaux moyennant une signalétique adaptée de grand format pour indiquer leur présence et les services qui sont disponibles à cet endroit (Figure 13). Il faudra en effet indiquer aux personnes empruntant le chemin que se trouve à cet endroit un endroit propice à la halte lors de leur marche ou de leur balade à vélo.**



Figure 13 : Terrain Py à Capestang, source : photo de Philippe Barjaud

---

<sup>15</sup> AGENCE FRANÇAISE DES CHEMINS DE COMPOSTELLE, « Signalétique d'interprétation sur les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle – Guide pratique », *Signalétique et balisage | Agence française des chemins de Compostelle* [En ligne], consulté le 29 juin 2022, URL : <https://www.chemins-compostelle.com/sites/default/files/fichiers/images/SIGNALTIQUE/Guide-ACC-pages.pdf> , p.18

La signalétique de balisage et celle d'interprétation gagneraient à être réalisées en même temps dans un souci d'harmonisation et de diminution des coûts d'exécution. Les frais de conceptions pourraient être mutualisés et le prix du matériel à l'unité pourrait baisser grâce à un achat groupé.

Pour citer un second exemple de réalisation d'un aménagement de signalétique sur les chemins de Compostelle citons le projet de la commune du Puy en Velay sur le GR65<sup>16</sup>.

### 6.1.2 Les supports complémentaires de médiation :

Pour attirer un public large autour de ce patrimoine, **la création d'un livret recensant les points d'intérêt et les supports de médiation installés, qui serait disponible en mairie et à l'office du tourisme est une idée intéressante.** Il serait possible d'intégrer à ce livret un jeu de piste à destination du public familial. Une autre solution au livret papier serait **la création d'une application numérique dédiée à la valorisation du patrimoine capestanais dans son ensemble.** Il est possible de retrouver des exemples de ce type de réalisations sur le site de l'AFCC<sup>17</sup>.

### 6.1.3 L'hébergement

La solution immédiate en ce qui concerne la problématique de l'hébergement serait de mettre en place **une boîte à clés pour les chambres du gîte Lo Castel afin que les pèlerins arrivant après le départ de la personne responsable de l'accueil puissent quand même réserver une chambre et y accéder à la fin de leur journée de marche.** Une autre solution possible, mais uniquement en saison estivale, serait **la réservation d'un bungalow à usage exclusif des pèlerins pour un tarif attractif ou bien le prêt ou la location de tentes sur place.** Il faudrait aussi **développer l'hébergement chez l'habitant** (couch surfing ou plan dodo, camping chez l'habitant, etc.). Prévoir une réunion d'information à ce sujet à destination des personnes intéressées est un point de départ pour la mise en place de ce type d'hébergement.

---

<sup>16</sup> PIC BOIS GRAVURES, « Sentier Saint-Jacques de Compostelle », *Groupe PIC BOIS - Fabricant de signalétique et mobiliers* [En ligne], consulté le 20 juillet 2022, URL : [Sentier Saint-Jacques de Compostelle - Groupe PIC BOIS - Fabricant de signalétique et mobiliers \(pic-bois.com\)](https://www.pic-bois.com/sentier-saint-jacques-de-compostelle)

<sup>17</sup> AGENCE FRANÇAISE DES CHEMINS DE COMPOSTELLE, *Communication et mise en visibilité | Agence française des chemins de Compostelle* [En ligne], consulté le 5 juillet 2022, URL : <https://www.chemins-compostelle.com/communication-et-mise-en-visibilite>

#### 6.1.4 Les visites libres et guidées

Comme indiqué dans l'étude des publics, la moitié des pèlerins visitent des lieux et monuments patrimoniaux sur leur chemin. Proposer des visites guidées ou des visites libres de la collégiale et du château avec un tarif préférentiel sur présentation de la crédencial est un moyen d'attirer ce type de public très sensibilisé à ces thématiques, mais ayant un budget restreint. **Créer une visite guidée sur la thématique des chemins de Compostelle à Capestang pourrait également permettre de mieux faire connaître aux locaux et aux touristes cet aspect patrimonial de la ville.**

#### 6.1.5 Les autres démarches de valorisation

Pour recenser l'ensemble des informations ci-dessus (histoire du chemin, localisation des panneaux, lieux de halte, itinéraire du GR78, itinéraire historique, commerces et hébergements) il faudrait **créer une page internet dédiée aux pèlerins sur le site internet de la mairie ou de l'Office du tourisme.**

Il semble important que **la commune de Capestang, en tant que ville étape sur la voie des Piémonts-Pyrénéens, adhère à l'AFCC** afin de bénéficier de son expertise et de l'ensemble de ses ressources et conseils dans la gestion et la valorisation du chemin de Compostelle.

### 6.2 A long terme

La proposition la plus ambitieuse de ce plan de valorisation serait **la rénovation de l'Hôpital Saint-Jacques, l'un des trois monuments emblématiques de la ville de Capestang et pouvant être relié au pèlerinage vers Compostelle.** Ce projet culturel et social permettrait de lier préservation du patrimoine et création d'un lieu d'utilité publique pour la commune. Il serait, par exemple, intéressant de développer l'offre d'hébergement de la commune en y créant un dortoir pour l'accueil des pèlerins ainsi qu'une salle destinée aux associations de la commune. Cela permettrait de créer un tiers lieu patrimonial qui rassemblerait la communauté capestanaise autour de son patrimoine et de son his-

toire. Les associations Camins et Capestang, plus de 1000 ans d’Histoire pourraient travailler conjointement avec la municipalité de Capestang autour de la mise en place de ce projet et notamment de la recherche de financements.

## 7 Récapitulatif et chiffrage des coûts prévisionnels :

Ci-dessous vous trouverez un tableau récapitulatif des différentes actions de valorisation préconisées dans ce rapport (Tableau 1) ainsi que les coûts prévisionnels de certaines de ces actions (Tableau 2) en guide de conclusion.

*Tableau 1 : Récapitulatif des actions de valorisation préconisées :*

1	<b>Mise en place d'une signalétique de Balisage</b>
2	<b>Mise en place d'une signalétique d'interprétation (Panneaux de médiation)</b>
3	<b>Création d'un livret de médiation</b>
4	<b>Augmenter la capacité d'hébergement</b>
	Boîte à clefs pour le gîte Lo Castel
	Prêt de Tentes au Camping
	Organisation d'une réunion sur l'hébergement chez l'habitant
5	<b>Adhésion à l'Agence Française des Chemins de Compostelle</b>
6	<b>Création d'une visite guidée thématique sur les Chemins de Compostelle</b>
7	<b>Tarifs préférentiels sur les visites pour les pèlerins</b>
8	<b>Création d'une page de site internet dédiée</b>

Tableau 2 : Coûts prévisionnels de certaines des actions de valorisation

DESIGNATION	QTE	Unité	Prix Unitaire € .H.T.	Prix Total € .H.T.	Prix Total € .T.T.C
<b>1) Signalétique de Balisage</b>					
Poteau	15	u.	31 €	461 €	553 €
Lame une ligne	15	u.	46 €	693 €	832 €
<b>SOUS/TOTAL #1</b>				<b>1 154 € H.T.</b>	<b>1 385 € T.T.C</b>
<b>2) Signalétique d'interprétation (Panneaux de médiation)</b>					
Panneau pupitre 60x40 cm	4	u.	258 €	030 € <sup>1</sup>	236 € <sup>1</sup>
Panneau 80x60 cm (cartouche de départ)	1	u.	454 €	454 €	544 €
<b>SOUS/TOTAL #2</b>				<b>1 484 € H.T.</b>	<b>1 781 € T.T.C</b>
Participation aux frais de port	1	f.	203 €	203 €	244 €
<b>TOTAL #1 et #2</b>				<b>2 841 € H.T.</b>	<b>3 409 € T.T.C</b>
<b>3) Livret de médiation</b>					
Conception	1	f.	546 €	546 €	546 €
Impression	250	u.	0,72 €	180 €	216 €
<b>TOTAL #3</b>				<b>726 € H.T.</b>	<b>762 € T.T.C</b>
<b>4) Hébergement</b>					
Achat d'une boîte à clefs	1	u.	36 €	36 €	43 €
Achat de tentes	2	u.	50 €	100 €	120 €
<b>TOTAL #4</b>				<b>136 € H.T.</b>	<b>163 € T.T.C</b>
<b>5) Adhésion à l'Agence Française des Chemins de Composelle</b>	1	f.	250 €	250 €	-
<b>TOTAL #5</b>				<b>250 € H.T.</b>	<b>-</b>

Le coût global prévisionnel (incluant l'ensemble des actions) serait donc de 6591 euros HT.

Les prix des actions de valorisation numéros 1 et 2 ont été estimés à partir de la réalisation d'un devis de la part de l'entreprise Pic Bois Azur signalétique (Annexe 4).

## Liste des Figures

<b>Figure 1</b> : Carte de la voie du Piémont Pyrénéen, source : Agence Française des Chemins de Compostelle, URL : <a href="https://www.chemins-compostelle.com/itineraires/8/la-voie-des-pia-monts">https://www.chemins-compostelle.com/itineraires/8/la-voie-des-pia-monts</a> .....	4
<b>Figure 2</b> : (a) Balisage et (b) début de l'itinéraire du GR78 à Capestang, source : photos de Philippe Barjaud.....	5
<b>Figure 3</b> : (a) Panneau d'information des commerces et services de Capestang et (b) encart sur les chemins de Compostelle, source : photos de Philippe Barjaud .....	5
<b>Figure 4</b> : (a) Totem à l'entrée de la ville de Capestang et (b) support de médiation sur la façade de l'hôpital Saint-Jacques, source : photos de Philippe Barjaud .....	6
<b>Figure 5</b> : supports de médiation (a) du château et (b) de la Collégiale Saint-Etienne, source : photos de Philippe Barjaud.....	6
<b>Figure 6</b> : Carte des hébergements à Capestang, source : Géoportail, <a href="https://www.géoportail.gouv.fr/carte">https://www.géoportail.gouv.fr/carte</a> .....	7
<b>Figure 7</b> : Carte de Capestang sur le Cadastre Napoléonien de 1809 avec reconstitution du tracé historique du chemin, Source : Document conservé aux Archives départementales de l'Hérault, sous la cote 3 P 3418.....	9
<b>Figure 8</b> : Carte IGN du village avec chemin historique (en jaune) et GR78 (en rouge), source : Géoportail, <a href="https://www.géoportail.gouv.fr/carte">https://www.géoportail.gouv.fr/carte</a> .....	9
<b>Figure 9</b> : Carte de Capestang commandée par les Etats du Languedoc pour la construction du canal du Midi, source : Document conservé aux Archives départementales de l'Hérault, sous la cote 1 Fi666/19 .....	10
<b>Figure 10</b> : Méthode de calcul de l'impact économique du pèlerinage sur les territoires traversés, source : Agence Française des chemins de Compostelle, URL : <a href="https://www.chemins-compostelle.com/sites/default/files/fichiers/images/OBSERVATOIRE/SYNTHESE%20ETUDE%20DES%20PUBLICS%202022.pdf">https://www.chemins-compostelle.com/sites/default/files/fichiers/images/OBSERVATOIRE/SYNTHESE%20ETUDE%20DES%20PUBLICS%202022.pdf</a> .....	12
<b>Figure 11</b> : Formats des panneaux de signalétique et leurs fonctions associées, source : Agence Française des Chemins de Compostelle, URL : <a href="https://www.chemins-compostelle.com/sites/default/files/fichiers/images/SIGNALETIQUE/Guide-ACC-pages.pdf">https://www.chemins-compostelle.com/sites/default/files/fichiers/images/SIGNALETIQUE/Guide-ACC-pages.pdf</a> .....	16
<b>Figure 12</b> : Exemple et fonctionnement de la signalisation aux normes de l'ICE, source : Agence Française des Chemins de Compostelle, URL : <a href="https://www.chemins-compostelle.com/sites/default/files/fichiers/images/SIGNALETIQUE/ACIR-Preconisations-signalétiques2019-compresse%CC%81.pdf">https://www.chemins-compostelle.com/sites/default/files/fichiers/images/SIGNALETIQUE/ACIR-Preconisations-signalétiques2019-compresse%CC%81.pdf</a> .....	17
<b>Figure 13</b> : Terrain Py à Capestang, source : photo de Philippe Barjaud .....	20

## Bibliographie :

DAVID Léa, *L'hôpital St Jacques de Capestang : quels liens avec les pèlerins du Camin Romieu au Moyen-Age ?* [En ligne], Mémoire de stage de Master, Université Paul Valéry Montpellier III, 2021, 33 p., consulté le 28 juin 2022, URL : <https://www.apestang-plus-de-1000-ans-d-histoire.fr/2021/10/13/l-h%C3%B4pital-st-jacques-de-apestang-quels-liens-avec-les-p%C3%A8lerins-du-camin-romieu-au-moyen-age/>

FERRAS Catherine, SAUGET Jean-Michel, *Capestang, Histoire et inventaire d'un village Héraultais*, Montpellier, Pays Haut-Languedoc et Vignobles, 2011, 199 p.

LATAPIE Dyssane, *La valorisation du Chemin de Compostelle à Capestang*, Mémoire de stage de Master, Université Paul Valéry Montpellier III, 2022, 34 p.

RUCQUOI Adeline, MICHAUD-FREJAVILLE Françoise, PICONE Philippe, *Le voyage à Compostelle : du X<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2018, 1331 p.

RUCQUOI Adeline, *Mille fois à Compostelle pèlerins du Moyen Âge*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, Les Belles Lettres, coll. « Realia », 2014, 445 p.

## Références Electroniques :

AGENCE FRANÇAISE DES CHEMINS DE COMPOSTELLE, « La voie du Piémont Pyrénéen », *Itinéraires | Agence française des chemins de Compostelle* [En ligne], consulté le 12 mai 2022, URL : <https://www.chemins-compostelle.com/itineraires/8/la-voie-des-pia-monts>

AGENCE FRANÇAISE DES CHEMINS DE COMPOSTELLE, « Enquête 2021 sur les publics des Chemins de Compostelle – Synthèse de l'enquête », *Observatoire des chemins | Agence française des chemins de Compostelle* [En ligne], consulté le 14 juin 2022, URL : <https://www.chemins-compostelle.com/sites/default/files/fichiers/images/OBSERVATOIRE/SYNTHESE%20ETUDE%20DES%20PUBLICS%202022.pdf>

AGENCE FRANÇAISE DES CHEMINS DE COMPOSTELLE, *Signalétique et balisage | Agence française des chemins de Compostelle* [En ligne], consulté le 24 juin 2022, URL : <https://www.chemins-compostelle.com/signal-tique-et-balisage>

AGENCE FRANÇAISE DES CHEMINS DE COMPOSTELLE, « La signalétique au service d'un patrimoine - Les itinéraires vers Compostelle », *Signalétique et balisage | Agence française des chemins de Compostelle* [En ligne], consulté le 29 juin 2022, URL : <https://www.chemins-compostelle.com/sites/default/files/fichiers/images/SIGNALTIQUE/ACIR-Preconisations-signalétiques2019-compresse%CC%81.pdf>

AGENCE FRANÇAISE DES CHEMINS DE COMPOSTELLE, « Signalétique d'interprétation sur les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle – Guide pratique », *Signalétique et balisage | Agence française des chemins de Compostelle* [En ligne], consulté le 29 juin 2022, URL : <https://www.chemins-compostelle.com/sites/default/files/fichiers/images/SIGNALETIQUE/Guide-ACC-pages.pdf>

AGENCE FRANÇAISE DES CHEMINS DE COMPOSTELLE, « Cahier des charges pour l'implantation du clou de jonction de l'itinéraire culturel européen », *Signalétique et balisage | Agence française des chemins de Compostelle* [En ligne], consulté le 30 juin 2022, URL : <https://www.chemins-compostelle.com/sites/default/files/fichiers/images/SIGNALETIQUE/Guide-ACC-pages.pdf>

AGENCE FRANÇAISE DES CHEMINS DE COMPOSTELLE, « Manuel de règles pour la signalisation du Chemin de Saint-Jacques », *Signalétique et balisage | Agence française des chemins de Compostelle* [En ligne], consulté le 30 juin 2022, URL : <https://www.chemins-compostelle.com/sites/default/files/fichiers/images/SIGNALETIQUE/Charte%20emble%CC%80me%20europe%CC%81en%20ICE%20Compostelle.pdf>

AGENCE FRANÇAISE DES CHEMINS DE COMPOSTELLE, *Communication et mise en visibilité | Agence française des chemins de Compostelle* [En ligne], consulté le 5 juillet 2022, URL : <https://www.chemins-compostelle.com/communication-et-mise-en-visibilit>

AGENCE FRANÇAISE DES CHEMINS DE COMPOSTELLE, « Camins », *Associations | Agence française des chemins de Compostelle* [En ligne], mis à jour le 20 août 2020, consulté le 14 mai 2022, URL : <https://www.chemins-compostelle.com/association/623/camins>

ESPALLARGAS-MORETTI Christine, *Capestang, plus de 1000 ans d'histoire* [En ligne], consulté le 14 mai 2022, URL : <https://www.capestang-plus-de-1000-ans-d-histoire.fr/>

PIC BOIS GRAVURES, « Sentier Saint-Jacques de Compostelle », *Groupe PIC BOIS - Fabricant de signalétique et mobiliers* [En ligne], consulté le 20 juillet 2022, URL : [Sentier Saint-Jacques de Compostelle - Groupe PIC BOIS - Fabricant de signalétique et mobiliers \(pic-bois.com\)](https://www.pic-bois.com/sentier-saint-jacques-de-compostelle)

## Annexes

Annexe 1 : Hôpital Saint-Jacques de Capestang, source : photos de Dyssane Latapie



Annexe 2 : Château des archevêques de Narbonne à Capestang, source : photos de Dyssane Latapie



Annexe 3 : Collégiale Saint-Etienne à Capestang, source : photos de Dyssane Latapie







mardi 23 août 2022

Devis 1

**Azur Signalétique**  
1510 chemin de Lira  
84200 CARPENTRAS  
0490670610  
azur@pic-bois.com

CAMINS CHEMINS ANCIENS DU  
MINERVOIS ( ASSOCIATION)  
169, Rue Floréal  
34090 MONTPELLIER

Affaire suivie par : GEEL Cyrille avec Mme LATAPIE Dyssane  
Nos références : **342-22-MONTPELLIER-CCAMA-34**  
Vos références :  
Chantier : Chemin de Compostelle  
Titre :

DESIGNATION	QTE	PRIX U HT	PRIX HT
<p><b>Notice</b></p> <p>Les fichiers informatiques directement exploitables fournis par vos soins devront impérativement répondre aux exigences de notre cahier technique correspondant au procédé de marquage. Disponible sur demande.</p>			
<p><b>Note environnementale - La signalétique et les mobiliers en bois spécifiés sur ce devis sont certifiés PEFC (minimum 70%)</b></p> <p>Notre entreprise soutient la gestion forestière durable au niveau mondial en adhérant au label PEFC, et suit la provenance et le caractère certifié de nos approvisionnements en bois.</p> <p>Cette chaîne de contrôle certifiée PEFC – N°QUAL/19-1155, est vérifiée par un organisme indépendant.</p>			
<p><b>Panneau Pupitre 60x40 cm</b></p> <p>1 poteau, en Pin traité classe 4</p> <p>* De hauteur 150 cm et de section 9.5x9.5 cm</p> <p>* Finition : poncée</p> <p>* Haut : coupe en pente</p> <p>* Liaison au sol : Scellement directe. ( 40-50 cm dans le sol)</p> <p>Panneau (dim. 60 x 40 x 1.3 cm visible)</p> <p>* Réalisé en Inclusion par Vitrification</p> <p>* Garantie 10 ans.</p> <p>* Anti-uv, anti-tags, haute résistance gel et feu, 100% recyclable.</p> <p>* Chanfrein sur les 2 faces. Surface satinée.</p> <p>Conception graphique :</p> <p>- Fichiers informatiques fournis par vos soins conformes aux exigences de notre cahier technique correspondant au procédé de marquage. Disponible sur demande.</p> <p>- Présentation d'un BAT de contrôle informatique en couleurs pour validation par vos soins (BAT) avant fabrication.</p> <p>Système de fixation invisible en face avant par cornières compris.</p>	4.0	257.51 €	1 030.04 €

DESIGNATION					QTE	PRIX U HT	PRIX HT
<b>Panneau 80x60 cm (cartouche de départ)</b>					1.0	453.72 €	453.72 €
2 poteaux, en Pin traité classe 4 * - 1 De hauteur 250 cm et de diamètre 9.5 cm * - 1 De hauteur 200 cm et de diamètre 9.5 cm * Finition : poncée, * Haut : Protection étanche. * Liaison au sol : Scellement directe. (40 cm dans le sol). Panneau (dim. 80 x 60 x 1.3 cm visible) * Réalisé en Inclusion par Vitrification * Garantie 10 ans. * Anti-uv, Anti-tags, haute résistance gel et feu, 100% recyclable. * Chanfrein sur les 2 faces. Surface satinée. Conception graphique : - Fichiers informatiques fournis par vos soins conformes aux exigences de notre cahier technique correspondant au procédé de marquage. Disponible sur demande. - Présentation d'un BAT de contrôle informatique en couleurs pour validation par vos soins (BAT) avant fabrication. Système de fixation invisible en face avant par bride W modèle déposé compris.							
<b>Poteau</b>					15.0	30.72 €	460.80 €
1 poteau, en Pin traité classe 4 * De hauteur 250 cm et de diamètre 9.5 cm * Finition : poncée, Haut : Protection étanche. * Liaison au sol : Scellement directe ( 40 cm dans le sol).							
<b>Lame 1 ligne</b>					15.0	46.23 €	693.45 €
* 1 lame directionnelle 1 ligne - (dim. 47,5 x 9.5 x 1,3 cm) en compact extérieur couleur bois. Texte (1 ligne) gravé en creux par commande numérique en 3D. Finition peinture 1 à 2 couleurs. Chanfrein sur les 2 faces. Kit de fixation inox (modèle déposé) compris.							
Total HT départ emballé	Participation frais de port <sup>1</sup>	HT port compris	TVA	Montant TVA	<b>Total € TTC</b>		
2 638.01 €	203.00	<b>2 841.01 €</b>	20.00 %	568.20 €	<b>3 409.21 €</b>		

**Poids estimatif: 330.75 kg.**

Notre TVA intracommunautaire: FR27443190871

2 semaines pour maquettes

8 semaines après BAT <sup>2 3</sup>

**Bon pour Accord, le :**

**Nom et signature :**

PRIX VALABLES 45 jours calculés pour un règlement : 30% à la commande et le reste à 45 jours date de facture, voir nos conditions de vente. Les délais donnés démarrent à la réception de l'ensemble des informations nécessaires à la réalisation de la commande.

Merci de renseigner vos coordonnées, ainsi que les adresses de livraison et de facturation.

<sup>1</sup> Calculée d'après la facture du transporteur, <sup>2</sup> Donnés à titre indicatif, <sup>3</sup> Hors congés

## CONDITIONS GENERALES DE VENTES GROUPE PIC BOIS

Les commandes que nous recevons et qui sont acceptées par nous sont soumises aux conditions générales de vente ci-dessous, qui sont considérées comme ayant été acceptées définitivement lors de l'envoi ou la signature de la commande.

Toutes ces clauses ne sauraient être modifiées par des stipulations contraires figurant sur le bon de commande de l'acheteur ou dans ses conditions générales d'achat.

### I. INFORMATIONS DONNEES PAR LE CLIENT

Tout client est présumé être titulaire des droits de reproduction des documents, images, logos, polices de caractères, bénéficiant des lois sur la propriété intellectuelle, dont il confie l'impression à la Société. Les fichiers fournis par le client doivent respecter les normes professionnelles. Les fichiers informatiques fournis doivent être conformes aux exigences de notre cahier technique correspondant au procédé de marquage, disponible sur demande. D'une façon générale, le client doit s'assurer que les éléments qu'il nous transmet permettront d'obtenir le résultat qu'il en attend. Cependant les traitements successifs, conversions de fichiers, façonnages, peuvent modifier légèrement le résultat final par rapport à l'original.

La Société n'intervient jamais sur les fichiers nécessitant une correction d'auteur.

### II. TRANSPORT

Par transport, il faut entendre l'enlèvement à nos ateliers, et mise à disposition à une adresse donnée par le client, sur camion. Le déchargement, sauf spécification contraire est à la charge et sous la responsabilité du destinataire. Nous nous dégageons de toute responsabilité relative aux marchandises, contrôlées et emballées par nos soins, dès lors que celles-ci ont été remises au transporteur.

En cas de livraison de marchandises non conformes aux spécifications de la commande, notre responsabilité est limitée à l'obligation de remplacer les marchandises défectueuses à l'exclusion de tous dommages et intérêts, la réexpédition se faisant néanmoins à nos frais.

Les transports des marchandises, qu'ils soient faits à l'adresse de l'acheteur ou aux endroits désignés par lui, se font toujours aux frais, risques et périls dudit acheteur, et sans responsabilité pour nous, alors même que les produits auraient été établis franco ou non. Les réclamations pour manquants ou avaries survenues au cours du transport, doivent être adressées au transporteur seul responsable.

### III. DELAIS DE LIVRAISON

Les délais de livraison indiqués ne courent qu'à partir du jour où l'ensemble des informations nécessaires à l'exécution du chantier est porté à notre connaissance. Ils sont donnés à titre indicatifs et sans garantie de fourniture à date fixe, tout étant naturellement fait pour honorer ces délais.

Pour autant, une partie de la commande pourra être réalisée avant l'obtention des informations nécessaires à l'exécution du chantier, si la commande en fait le descriptif complet. Ceci vaut en particulier pour les éléments et sous-ensembles sans marquage.

Dans le cas où une commande ne peut être exécutée du fait de manque d'informations, dans un délai de plus de trois (3) mois, une facturation portant sur les frais de mise en chantier et / ou de production partielle sera due à Pic Bois. Son montant sera calculé par Pic Bois et justifié par ses relevés de production.

En cas de retard de livraison ou d'annulation de commande, l'acheteur ne pourra réclamer aucune indemnité ou pénalité à quelque titre que ce soit.

La demande de l'acheteur doit être aussi complète que possible, ceci afin de ne pas engendrer de retard dans l'exécution de l'objet de la demande.

### IV. FORCE MAJEURE

Les cas de force majeure suivant ne peuvent entraîner la résiliation de commandes de la part de l'acheteur ni l'obligation pour nous de fournir des produits de remplacement d'une autre usine ou firme : guerres, accidents, grèves totales ou partielles dont l'effet serait de nuire ou suspendre les fabrications ou les approvisionnements, pannes de nos machines.

### V. PRIX

Nos prix sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés, en particulier si l'ensemble des informations nécessaires à l'exécution du chantier ne nous ont pas été fournies avant la fin de validité du devis. Un prix est donné dans le cadre d'un devis global, en cas de commandes fractionnées, le prix sera actualisé.

Après un délai de six (6) mois suivant leur établissement, les prix seront actualisés selon les « indices des coûts de production du mobilier urbain » établis mensuellement par l'**Ameublement Français** pour le mobilier acier-bois. Le mois d'établissement du devis sera le mois  $M_0$ , la date de facture le mois  $M_t$ , l'évolution sera calculée selon la formule :  $Pr$  (prix révisé) =  $Po$  (prix d'origine) x  $(M_t/M_0)$ .

Toute modification d'auteur fera l'objet d'une actualisation du devis qui devra être accepté par le client. Sans cela, la commande sera annulée à condition cependant que le lancement de la fabrication n'est pas encore eu lieu. Nos factures sont établies de plein droit le jour de la livraison. L'acheteur s'engage à ne pas aliéner de quelque façon que ce soit les marchandises livrées jusqu'à leur paiement intégral.

### VI. MODALITE : paiement, relance, contentieux :

Le transfert de propriété des marchandises se réalise lors de la réception en nos locaux de leur règlement complet.

Pour une première affaire, ou si une facture antérieure n'a pas été payée à l'échéance, le règlement devra se faire avant la livraison. Pour les affaires suivantes, l'en cours ne pourra excéder 15% du total des règlements des 12 mois précédents.

Les sommes non perçues à l'échéance fixées portent de plein droit, et sans mise en demeure préalable, d'une pénalité forfaitaire de 40€ plus un montant équivalent ou égal à TROIS fois le taux de l'intérêt légal et ce à partir de la date d'échéance.

En cas de rappels infructueux ou recouvrement contentieux, tous les frais et commissions engagés pour la récupération de la créance seront intégralement à la charge du débiteur.

### VII. GARANTIE

Les garanties données par Pic Bois ne bénéficient qu'au premier acheteur qui perd tous droits à garantie dans le cas où des réparations ou interventions quelconques seraient exécutées par un tiers pendant la période de garantie.